



Ce score d'index égalité des femmes et des hommes obtenu est le reflet des activités de l'entité, la plupart des métiers étant traditionnellement masculins.

INDEX GNVERT SAS 2025		Nombre de points
Indicateur 1	Ecart de rémunération entre femmes et hommes	35 sur 40
Indicateur 2	Ecart de taux d'augmentation individuelles	35 sur 35
Indicateur 3	Augmentation après retour de congé maternité	15 sur 15
Indicateur 4	Mixité sur les 10 plus hautes rémunérations	5 sur 10
TOTAL		90 sur 100

La loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle crée une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes des grandes entreprises, accompagnée d'une obligation de transparence en la matière.